

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 10, N° 16
le 21 avril 1982

| | |
|---|---|
| Le bras spatial canadien, vedette de la troisième mission de Columbia | 1 |
| La France et le Canada souhaitent intensifier leur coopération économique et scientifique | 3 |
| L'école électronique | 4 |
| Chefs canadiens, gagnants d'un concours culinaire international | 4 |
| Blé aux réfugiés afghans | 5 |
| Participation fructueuse du Canada au Salon de musique de Francfort | 5 |
| Une compagnie canadienne vend des terrains de jeu à travers le monde | 5 |
| L'auberge internationale Turgeon ouvrira au mois de septembre | 6 |
| Jeux d'hiver Canada-Groenland | 6 |
| Les soins en néonatalogie | 6 |
| Pareilles, pas pareils | 6 |
| La chronique des arts | 7 |
| Nouvelles brèves | 8 |

Le bras spatial canadien, vedette de la troisième mission de Columbia

Le télémanipulateur spatial canadien a gagné son entrée au Panthéon des grandes réalisations technologiques lors de sa deuxième sortie dans l'espace.

Le bras avait déjà prouvé, lors de la seconde mission de la navette spatiale américaine *Columbia*, en novembre dernier, qu'il fonctionnait parfaitement, avec précision, et qu'il pouvait supporter facilement les contraintes du décollage et de la rentrée.

Les essais effectués lors de la troisième mission de *Columbia*, à la fin du mois de mars, ont démontré, de plus, l'habileté du bras à saisir et à manipuler des objets dans l'espace. Pendant une dizaine d'heures, il a saisi des appareils de mesure et les a déplacés tout autour de la navette. On a soumis le bras à des mouvements beaucoup plus compliqués que dans le passé pour vérifier en profondeur le fonctionnement des commandes électroniques et mécaniques dans des conditions de froid ou de températures extrêmes. Les essais ont permis, de plus, d'étudier le comportement de la navette lorsqu'elle doit

changer de position alors que le bras est complètement déployé.

Le bras

Le bras spatial canadien est une imitation cybernétique d'un bras humain. Long d'environ 15 mètres, il peut manipuler dans l'espace des objets ayant les dimensions et le poids d'un wagon de chemin de fer, atteignant jusqu'à 4,6 mètres de diamètre, 18 mètres de longueur et pouvant peser jusqu'à 30 000 kilos.

La construction du bras résulte d'un accord passé entre la NASA (National Aeronautics and Space Administration) et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Actuellement, le Canada a déjà fourni un télémanipulateur, celui qui est monté sur la navette *Columbia*. La NASA a passé d'autres contrats avec Spar Aerospace Limited, de Toronto, constructeur du premier télémanipulateur, pour la construction de trois autres télémanipulateurs. Chaque véhicule de la flotte de navettes spatiales en sera équipé. Le bras monté sur *Columbia* a été conçu et cons-

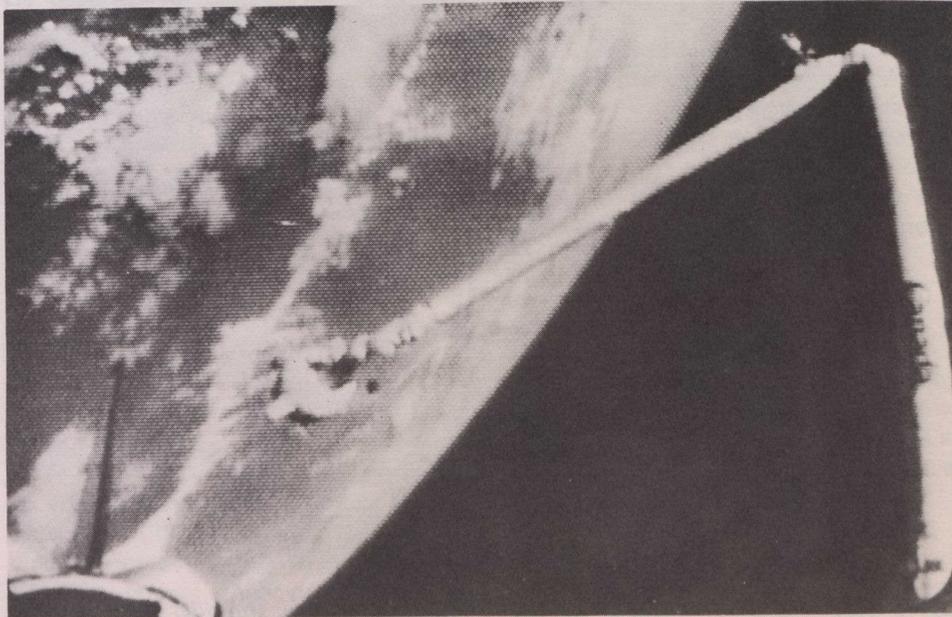


Photo du bras spatial canadien, prise durant les essais dans l'espace effectués lors de la troisième mission de la navette spatiale américaine Columbia.

Dernière heure...

Le 17 avril a eu lieu à Ottawa la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982, par laquelle le Canada rapatrie sa Constitution. La cérémonie a eu lieu en présence de Sa Majesté Elizabeth II, reine du Canada.

Dans son prochain numéro, *Hebdo Canada* donnera plus de détails sur cette nouvelle étape importante de l'histoire constitutionnelle et politique du Canada.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

truit au coût de \$100 millions environ.

Fonctionnement du bras

Le fonctionnement du bras se compare à celui d'un bras humain. N'importe quel point se trouvant dans son rayon d'action peut être atteint, quelle que soit l'orientation choisie. Sa dextérité lui est donnée par six articulations travaillant en rotation, tout en conservant, chacune, son autonomie.

Un réseau complexe de fils parcourt le bras sur toute sa longueur, remplissant somme toute les mêmes fonctions que le système nerveux humain, mais, contrairement au bras humain, des moteurs électriques leur tiennent lieu de muscles. Le bras, qui sur terre ne pourrait même pas soulever son propre poids, peut manipuler sans peine des objets pesant jusqu'à 30 000 kilos quand il est dans l'espace.

La main est remplacée par un mécanisme composé de trois câbles métalliques jouant le rôle d'un collet, et placé à l'intérieur d'un cylindre situé à l'extrémité du bras. Les charges utiles que le bras est appelé à manipuler sont munies d'une sorte de tige métallique servant à leur amarrage. De petits moteurs commandent la rétraction des câbles de collet qui tiennent fermement enserrée la tige et amènent la charge utile à s'encaster avec précision dans l'extrémité du cylindre du bras, où elle est fermement maintenue en place. Un simple desserrement du noeud coulant permet sa libération.

L'équipage commande le bras à partir du poste de commande des spécialistes de mission. De ce poste, l'opérateur commande la translation de l'extrémité du bras (c'est-à-dire son déplacement dans l'espace sans rotation) en poussant, de la main gauche, un levier de commande vers l'avant ou vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas, vers la droite ou vers la gauche, suivant la manoeuvre à exécuter. Pour orienter l'extrémité du bras en tangage, en lacet ou en roulis, le spécialiste de mission se sert d'un manche à balai qu'il manipule de la main droite. Le degré de déplacement des leviers de commande détermine la vitesse de déplacement du bras. Un des cinq ordinateurs se trouvant à bord traite simultanément les signaux d'entrée et ceux provenant des senseurs du bras, lesquels varient à mesure que l'on modifie sa position.

Utilisation du bras dans l'espace et ailleurs

Le bras spatial peut être utile de plusieurs façons. Il peut, par exemple, mettre des satellites sur orbite, placer des pièces de rechange sur un satellite défaillant ou ramener celui-ci sur terre.

Le bras permettra aux astronautes de travailler à l'extérieur de l'orbiteur, ou de secourir des équipages en les transférant d'un véhicule spatial endommagé dans un véhicule de secours. Il pourra aussi examiner l'orbiteur sous tous les angles, et, grâce à une caméra de télévision télécommandée, déterminer l'état du revête-

ment extérieur de protection thermique. Il pourra utiliser des outils spécialisés pour travailler sur les charges utiles comme le Spacelab, ou assembler des structures dans l'espace à l'aide d'éléments constitutifs amenés sur place par les navettes. On pourrait même, éventuellement, l'utiliser pour assurer l'amarrage de l'étage orbital à d'autres structures spatiales comme, par exemple, des stations occupées en permanence.

La technologie utilisée pour le bras spatial pourrait trouver d'autres applications. C'est ainsi, par exemple, que les sous-marins ont besoin de télémanipulateurs pour simplifier certains travaux comme le soudage et la réparation des pipe-lines sous-marins. C'est également le cas des véhicules dont on se sert pour enlever les déchets radioactifs et autres matériaux dangereux, ou pour l'entretien des centrales nucléaires. Les autres applications que l'on peut prévoir se feraient dans les secteurs des mines, sur les chantiers de forage et dans les usines sales ou bruyantes.

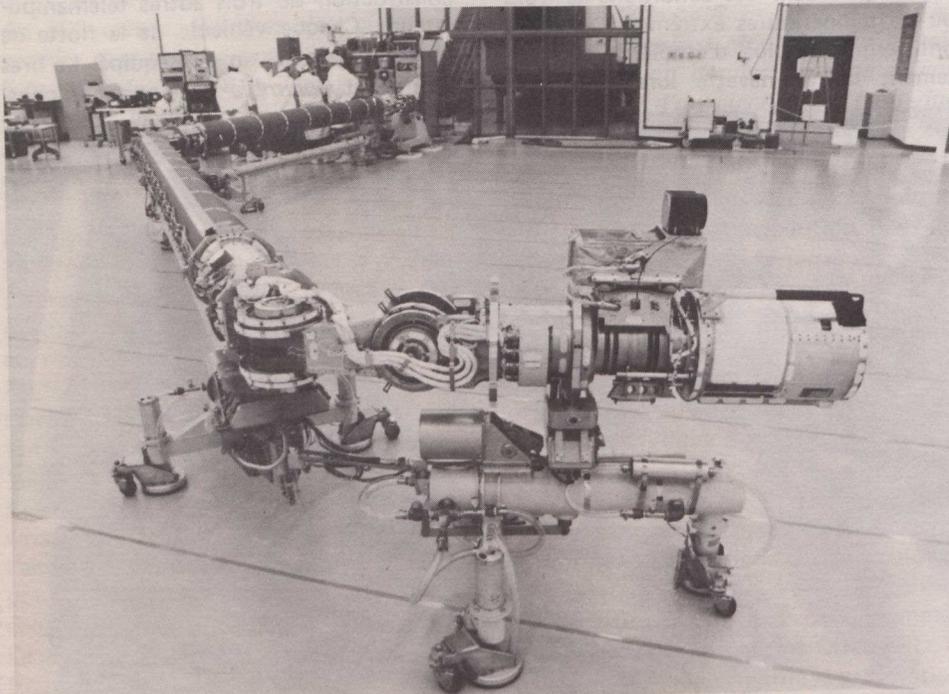
Autre matériel canadien pour les navettes

Columbia, et les autres navettes qui lui succéderont, emporteront des instruments canadiens dans l'espace jusqu'à la fin du siècle. On en a prévu pour *Spacelab 6* dont la mise en orbite devrait avoir lieu en 1987. Ces instruments sont l'EIMS (Energetic Ion Mass Spectrometer), le WAMDII (Wide-Angle Michelson Doppler Imaging Interferometer) et le WISP (Waves In Space Plasma device).

L'EIMS permettra aux scientifiques de l'Institut Herzberg d'astro-physique du CNRC d'examiner le comportement des particules chargées dans la magnétosphère terrestre. Les chercheurs canadiens travailleront avec leurs collègues américains de la Lockheed Missiles and Space Company sur ce projet.

Dispositif optique de pointe, le WAMDII permettra aux scientifiques d'étudier la distribution verticale des vents dans la haute atmosphère. Il pourra fournir des images instantanées de régions choisies à l'intérieur de l'atmosphère du globe. Le troisième instrument canadien que l'on trouvera à bord du *Spacelab 6* est WISP. Là encore, des scientifiques canadiens du CNRC, du Centre de recherches sur les communications et de plusieurs universités canadiennes, mettront au point l'expérience et collaboreront avec des scientifiques américains à l'étude des données qu'elle permettra d'obtenir.

Le Canada fournit également un ins-
(suite à la page 8)



Le bras canadien lors d'un essai de fonctionnement. Conçu pour travailler en apesanteur, le bras ne peut pas supporter son propre poids sur terre et il doit, en conséquence, s'appuyer sur des patins pneumatiques spéciaux qui éliminent le frottement pendant l'essai.

La France et le Canada souhaitent intensifier leur coopération économique et scientifique

Le Canada a reçu en visite officielle, du 30 mars au 3 avril, le ministre d'État et ministre du Commerce extérieur de France, M. Michel Jobert.

Cette visite, qui témoigne du désir du Canada et de la France de stimuler leurs échanges commerciaux et leur coopération industrielle, s'est faite à l'occasion de la réunion de la Commission économique France-Canada.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, et le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Pierre De Bané, étaient les hôtes de M. Jobert.

Résultat de la Commission

La Commission économique France-Canada à l'échelon ministériel a eu lieu le 1^{er} avril. M. Gray et M. De Bané présidaient la délégation canadienne avec la participation du ministre d'État au commerce international, M. Ed Lumley, tandis que M. Jobert présidait la délégation française.

La rencontre a permis aux deux délégations de commenter la situation et les perspectives de l'évolution économique de leurs pays et du commerce bilatéral. Elles ont, en outre, exposé les grandes lignes de leurs politiques économiques respectives et les changements survenus dans ce domaine depuis la dernière session de la Commission, en octobre 1980, notamment en ce qui a trait aux objectifs et programmes de développement industriel.

Au chapitre des échanges commerciaux, la France constitue le huitième partenaire commercial du Canada, après les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, le Venezuela, l'Allemagne de l'Ouest, l'Arabie Saoudite et l'URSS. En 1981, les exportations canadiennes vers la France ont baissé de 2,3 p. cent pour atteindre \$973,3 millions, alors que les importations de France ont crû de 10,2 p. cent pour atteindre \$848,3 millions.

En ce qui concerne les investissements, on a enregistré des résultats de part et d'autre. Les sociétés canadiennes McCain et Mitel ont choisi la France pour l'installation d'usines importantes. Parmi les investissements français au Canada, Alstom Atlantique a pris récemment une participation substantielle dans Marine Industrie de Sorel. La Régie Renault a maintenant des intérêts importants dans la firme American Motors Corporation du Canada (AMC).

La Commission économique a fait le



Richard Vroom

Le ministre d'État et ministre du Commerce extérieur de France, M. Michel Jobert, répond à un journaliste durant une conférence de presse donnée à Ottawa. On reconnaît, à sa droite, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, et à sa gauche, le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Pierre De Bané.

point sur ces questions, ainsi que sur divers dossiers dont le Projet pilote de l'Arctique, la participation possible du Canada au projet Airbus A320, le développement d'une industrie des hélicoptères au Canada, l'implantation de Pechiney Ugine Kuhlman et l'envoi de missions réciproques pour l'étude des possibilités de coopération dans les secteurs de la robotique industrielle, le matériel d'extraction, le traitement de charbon et le développement du système à ossature bois en France, les possibilités de coopération en matière de transports ferroviaires et urbains.

Visite en Alberta, en Ontario et au Québec

Avant de se rendre à Ottawa, le ministre Jobert a eu des rencontres officielles avec le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, et celui de l'Ontario, M. William Davies, ainsi qu'avec des ministres de ces deux provinces et des représentants du secteur privé.

A Edmonton, capitale de l'Alberta, M. Jobert a déclaré que la France désirait s'associer au développement de cette province, en particulier dans les secteurs de l'énergie ou de l'agriculture (biologie appliquée aux bovins, stockage du grain). La France, a-t-il dit, s'intéresse aussi au projet de méthaniers géants brise-glace

qui transporteront le gaz du Grand Nord canadien vers la côte orientale du pays.

En Ontario, en plus de ses rencontres à Toronto avec les représentants du gouvernement provincial et des milieux d'affaires, M. Jobert a visité l'usine d'AMC-Renault à Brampton, dans la banlieue de Toronto.

Cette visite officielle au Canada du ministre français s'est poursuivie au Québec les 2 et 3 avril, au cours desquels il a rencontré le premier ministre, M. René Lévesque, et le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry.

Notons que la visite s'est située dans la perspective de la visite prochaine du premier ministre français, M. Pierre Mauroy.

Entre temps, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a rencontré, le 18 avril à Vancouver, le président de la République française, M. François Mitterrand au cours de l'escale que faisait celui-ci dans cette ville, au retour d'un voyage officiel au Japon.

Commission mixte scientifique

La Commission mixte France-Canada sur la coopération scientifique a tenu sa quatrième réunion à Ottawa les 17 et 18 mars.

Les délégations étaient présidées par M. Jacques Thibau, directeur général des Relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des Relations extérieures de France, et par M. Jacques Gignac, sous-ministre adjoint (Affaires multilatérales et culturelles) du ministère des Affaires extérieures. M. Bernard Gingras, vice-président, Relations extérieures au Conseil national de recherches du Canada, agissait à titre de coprésident, tandis que M. Jean-Claude Mourlon représentait le ministère français de la Recherche et de la Technologie. En plus des représentants du gouvernement fédéral se trouvaient ceux de trois provinces, M. Chris Watts, représentant de l'Alberta, le Dr A.J. Guy, de la Saskatchewan, et Mlle Robyn L. Taylor, l'Ontario.

En examinant les échanges scientifiques qui ont pris place sous l'égide de l'Accord de 1965, les deux délégations ont constaté que les liens sont bien établis entre leurs communautés scientifiques, particulièrement dans les domaines de l'astronomie, de l'agriculture, des énergies renouvelables et de la recherche médicale. Les deux parties ont également exprimé leur satisfaction à l'endroit des accords et autres arrangements conclus entre organismes de recherche respectifs (Conseil national de recherches du Canada, Centre national de la recherche scientifique, Conseil de recherches médicales du Canada et Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Des projets mixtes, des échanges de personnes, des missions et des colloques sont prévus dans une quinzaine de domaines.

Prenant acte de la maturité atteinte dans les relations scientifiques entre les deux pays, les deux délégations ont résolu de mettre l'accent sur les secteurs suivants, comme permettant de mener à des projets de plus grande envergure ou susceptibles de retombées économiques à moyen et à long termes: espace (télé-détection), énergie (notamment économies d'énergie), océanologie (robotique pour engins sous-marins), biotechnologie et information scientifique. Les deux délégations ont également examiné les moyens de donner à leur coopération cette nouvelle impulsion en accord avec le resserrement des relations privilégiées entre les deux pays.

Rappelons que la Commission a été créée par l'Échange de lettres de 1973, complémentaire à l'accord culturel de 1965.

L'école électronique

Sous le titre, *L'École électronique*, l'Association canadienne d'éducation a publié une monographie d'une grande utilité pour les administrateurs scolaires.

L'auteur, M. Jay Phipps, est le président de la firme TJ Communications Group Limited.

Dans son ouvrage, M. Phipps fait une étude de la télévision éducative et des vidéodisques, et il examine les différents types de micro-ordinateurs qui ont donné naissance à la vidéo interactive. Son exposé, essentiellement non technique, présente les secteurs d'utilisation du

matériel électronique, examine les préoccupations qui découlent de sa prolifération, et souligne qu'il est urgent de planifier l'incorporation des techniques modernes dans l'enseignement.

L'École électronique contient une mine de conseils pratiques pour les administrateurs scolaires désirant introduire des moyens électroniques d'enseignement dans leur système scolaire, et pour toutes les personnes qui s'intéressent à la question.

On peut se procurer cet ouvrage en écrivant à l'Association canadienne d'éducation, 252 ouest, rue Bloor, pièce 8-200, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V5, prix: \$4.

Chefs canadiens, gagnants d'un concours culinaire international

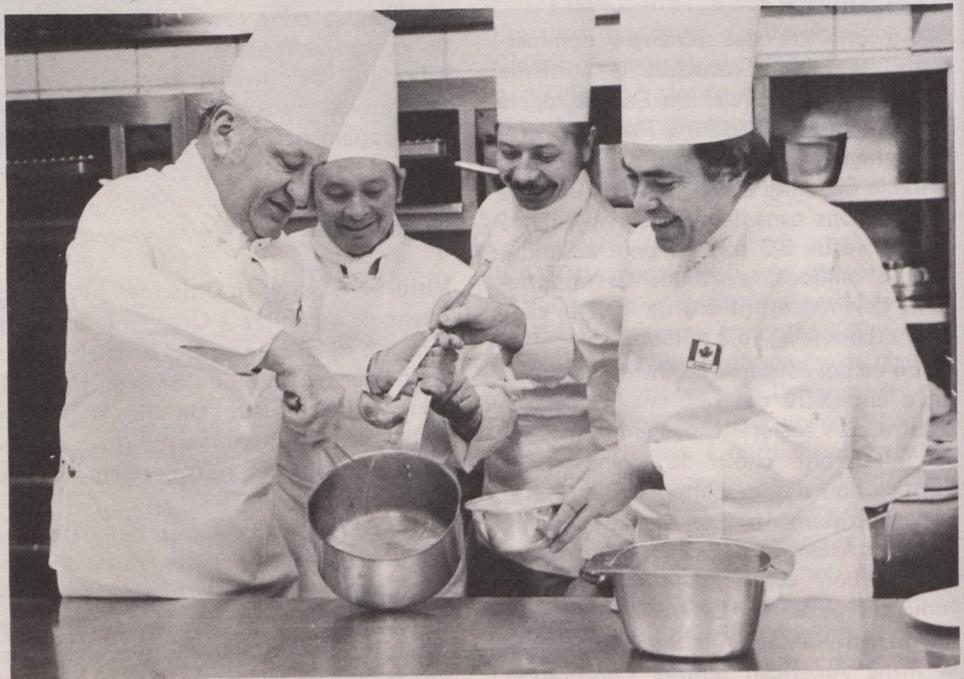
Pour la troisième fois en un an, une équipe de chefs canadiens a remporté les honneurs lors d'un concours culinaire international qui a eu lieu au début de l'année au Luxembourg.

L'équipe était composée de trois chefs du Québec, M. Marcel Kretz, de l'hôtel *La Sapinière*, à Val David, M. Jean Saliou, du restaurant *Le Samuel*, à Saint-Jean-sur-Richelieu, M. François Keller, du restaurant *Le Vieux Richelieu*, à Richelieu, et d'un chef du Manitoba, M. Takashi Murakami, du St. Charles Country Club, à Winnipeg.

Quinze équipes ont participé à ce concours qui se tenait dans le cadre

d'*Expogast 82*, salon international de la gastronomie qui a lieu tous les quatre ans au Luxembourg.

L'équipe canadienne a gagné la Grande Médaille d'or pour avoir obtenu le plus grand nombre de points dans les concours de mets chauds et de mets froids. Elle a également remporté le prix Saint-Cunibert, offert par une société gastronomique luxembourgeoise, pour ses excellents pâtés de poisson, celui de la Chaîne des rôtisseurs de la plus vieille société gastronomique française existante, Les Relais de campagne, pour la meilleure présentation de la viande, et six autres prix spéciaux.



Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, recevant une leçon de cuisine. De gauche à droite: M. Whelan et les chefs Marcel Kretz, François Keller et Jean Saliou.

Blé aux réfugiés afghans

Le Canada enverra du blé au Pakistan pour nourrir les réfugiés afghans qui vivent dans ce pays, le long de la frontière nord-ouest.

Le blé sera fourni par l'Agence canadienne de développement international qui y consacrera \$5 millions, y compris les frais de transport.

L'aide canadienne aux camps de réfugiés afghans atteint à présent \$13,45 millions, la moitié environ versée sous forme de subventions en espèces au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et au Comité international de la Croix-Rouge.

Notons que le Programme alimentaire mondial (PAM) a affecté aux secours des réfugiés afghans au Pakistan la récente contribution de \$6,5 millions (transport compris) du Canada à la Réserve alimentaire internationale d'urgence.

En annonçant l'envoi de \$5 millions de blé, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a souligné l'effort méritoire fait par le Pakistan pour aider les réfugiés. "Ceci constitue un sacrifice très important compte tenu du fait que cet État est lui-même un pays à faible revenu éprouvant des difficultés à financer son propre développement", a dit le Ministre.

Participation fructueuse du Canada au Salon de musique de Francfort

Le Canada a participé, avec succès, au Salon international Musikmesse de Francfort (République fédérale d'Allemagne), qui a eu lieu du 13 au 17 février.

Le stand du Canada regroupait dix compagnies exposant un très large éventail de produits: partitions, guitares de toutes sortes, pianos à queue, clavecins et clavicores, matériel électronique et accessoires.

Les exposants étaient très heureux des résultats du Salon sur le plan de la vente, des demandes de renseignements reçues et des contacts établis.

Le ministre du Commerce, M. Ed Lumley, également très satisfait du haut montant des ventes réalisées sur place et de celui des ventes anticipées, a souligné que les Canadiens avaient apporté au Salon une longue tradition de haute qualité dans la conception et la fabrication de leurs instruments de musique.

Une compagnie canadienne vend des terrains de jeu à travers le monde

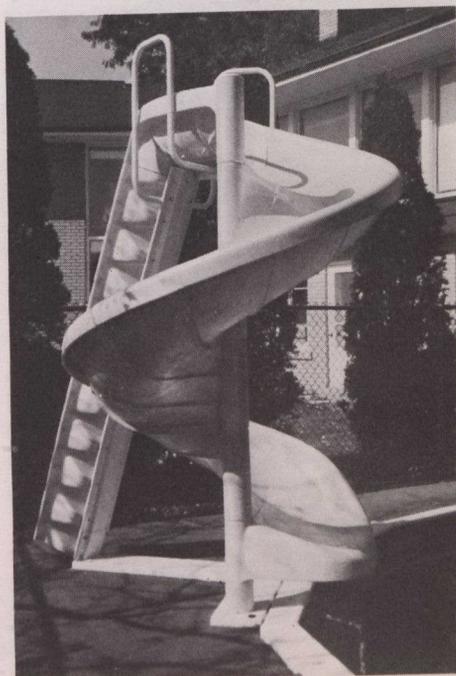


Enfants jouant avec entrain sur l'une des structures de jeux de la compagnie.

Une petite compagnie ontarienne conçoit depuis 32 ans des terrains de jeu qu'elle exporte à travers le monde.

Paris Playground Equipment Limited de Paris (Ontario), à l'est d'Hamilton, a ouvert ses portes en 1949 dans un poulailler désaffecté. Elle comptait alors cinq employés. La compagnie occupe maintenant un bâtiment de 7 200 mètres carrés et elle emploie 64 personnes.

On retrouve un peu partout au Canada



Glissoire aux formes élégantes de la compagnie Paris Playground.

des terrains de jeu provenant de cette compagnie qui s'est spécialisée dans le concept du jeu créatif. Les principaux clients de la compagnie sont les municipalités et leurs services des loisirs ainsi que les commissions scolaires.

Un produit solide

Des enfants vivant en Australie, à la Trinité, au Koweït, dans les Émirats arabes unis et en Europe jouent également avec ces produits canadiens. M. Edward Attlebery, directeur des exportations, affirme que la compagnie construit un terrain de jeu qui résiste à tous les climats et aux assauts destructeurs des enfants.

Dans un parc de Paris, qui sert aussi à exposer l'équipement, les enfants font eux-mêmes l'essai de ces terrains de jeu et permettent de déterminer le degré d'intérêt et la sécurité des produits.

La compagnie a débuté avec cinq produits de base: des glissoires avec piste en érable ou en cerisier massif, des balançoires en acier, des bascules, des portiques et des chevaux à bascule. Elle fabrique maintenant des centaines d'articles, parmi lesquels de l'équipement de sport, des bancs de parcs, des mâts, des supports à bicyclettes et des poubelles.

Paris Playground transforme des tuyaux d'acier en fusées, en ruches, en chevaux et même en une imitation du monstre du Loch Ness. Le prix des terrains de jeu varie de \$500 à \$26 000. Le modèle le plus cher, Paris Spectacular,

comprend une douve, un château et une aire de jeu.

Le modèle standard comprend: trois glissoires, une piste de plastique de 4,2 mètres, des balançoires faites de pneus, des pistes, une série de rampes, un filet, un pont-levis, une passerelle, un pont fait de pneus, une structure pour grimper, un donjon à niveaux et des poteaux de pompiers.

Paris Playground possède un réseau de concessionnaires à travers le Canada et le Nord-Est des États-Unis; elle a également une agence en Europe et un représentant au Koweït. Ses produits sont fabriqués sous licence en Australie.

L'auberge internationale Turgeon ouvrira au mois de septembre

Une nouvelle auberge internationale ouvrira ses portes en septembre à Regina (Saskatchewan).

Elle s'ajoutera au réseau des centres d'hébergement de l'Association canadienne des auberges, laquelle est affiliée à la Fédération internationale. L'Association canadienne compte, à présent, une soixantaine d'auberges, de Terre-Neuve au Yukon. On y offre repas et logis, pour un maximum de trois jours, au coût de \$5 par nuitée.

La nouvelle auberge sera installée dans

Jeux d'hiver Canada-Groenland

Une centaine d'athlètes ont participé, du 5 au 7 mars, aux Deuxièmes Jeux d'hiver opposant Timmins (Ontario) et le Groenland.

Selon M. Kevin Scully, expert-conseil en tourisme auprès du gouvernement de l'Ontario, la rencontre vise à "resserrer les liens culturels entre le Canada et son voisin européen le plus proche".

L'idée d'un programme d'échange sportif est née en 1980, alors que M. Scully examinait les possibilités de relations touristiques entre les deux pays.

Timmins, ville située à 690 kilomètres au nord de Toronto, a été choisie pour accueillir les Jeux parce qu'elle a à peu près la même population que le Groenland, soit 50 000 habitants.

Les athlètes ont participé à des épreuves de ski de fond et de ski alpin, de football, de karaté, de badminton et d'échecs.

L'an dernier, les Jeux s'étaient tenus à Godthab, au Groenland.

Tourisme Canada, février 1982.

Les soins en néonatalogie

L'équipe du service de néonatalogie de l'hôpital Sainte-Justine pour enfants de Montréal a réalisé le premier document francophone sur les techniques de soins en néonatalogie.

L'ouvrage traite de l'ensemble des soins requis par les prématurés et les nouveaux-nés malades.

Se basant sur leur expérience à l'hôpital Sainte-Justine, les auteurs mettent l'accent, en particulier, sur la nécessité d'humaniser les soins malgré la spécialité du domaine et la haute technologie impliquée. Parmi les sujets traités, on retrouve des approches et des procédés précis sur la cohabitation, l'allaitement maternel, la banque de lait, ainsi que sur l'importance du rôle de l'infirmière dans l'initiation des relations parents-enfant.

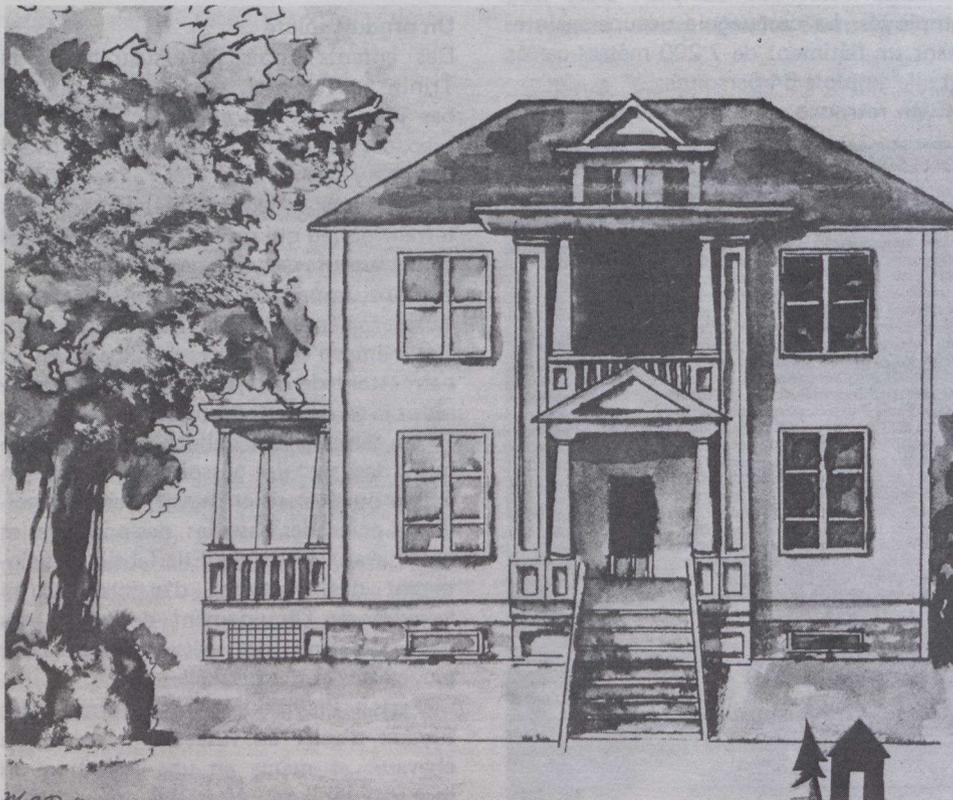
L'ouvrage est une co-édition Décarie (Montréal) et Maloine S.A. (Paris).

Pareilles, pas pareils

Afin de "déséxiser l'éducation des jeunes enfants", le Québec a lancé un programme que coordonne le Conseil du statut de la femme.

Parmi les activités que prévoit ce programme, intitulé *Pareilles, pas pareils*, notons: un concours incitant à la création de jeux, contes, chansons proposant les mêmes possibilités pour les filles que pour les garçons, la publication d'un dépliant, d'une affiche et d'une brochure d'information destinés surtout aux parents, et une recherche portant sur l'identité sexuée et sur l'apprentissage des rôles hommes-femmes chez les enfants.

Les ministères québécois des Affaires culturelles, de l'Éducation et des Affaires sociales participent à ce programme. Un groupe interministériel supervise la réalisation des diverses opérations.



Dessin de Mary-Anne Dubé montrant la résidence telle qu'elle était lorsque la famille de M. Turgeon y habitait.

L'Eau vive

Toller Cranston, vedette d'un spectacle sur glace télévisé

La chaîne anglaise de Radio-Canada a offert récemment à ses téléspectateurs un voyage dans le pays des rêves, grâce à l'éblouissant spectacle, *Strawberry on Ice*.

Cette féerie fantastique sur glace, resplendissante de musique et de couleurs, est née de l'imagination de Toller Cranston, patineur canadien de renommée internationale, qui est aussi l'étoile du spectacle.

De nombreuses vedettes du patinage artistique l'entourent, dont Peggy Fleming, championne du monde et médaille olympique, Sara Kawahara, étoile des *Ice Capades*, Allen Schramm, étoile des *Ice Follies*, les champions du monde par couple, Val et Sandra Bezic et une étoile de Broadway, Chita Rivera.

La chanteuse Shawn Jackson, en costumes somptueux, apporte une participation vocale à ce spectacle sans parole où la musique et la danse racontent les rêves d'un peintre qui s'endort dans son atelier. Ces rêves tournent autour des thèmes suivants: l'air, l'eau, le feu et le monde animal.

A l'aide d'effets spéciaux, de musique, de costumes fastueux, le spectacle emporte les spectateurs dans un univers irréel. Les lumières, par exemple, changent la couleur de la peau et des costumes des patineurs. A un certain moment, Shawn Jackson semble entourée d'un rideau de feu. Les patineurs se déplacent sur une glace noire qui reflète les couleurs et accentue la somptuosité du spectacle.



Holiday Studio

Toller Cranston en 1976, année où il gagna le Championnat masculin canadien de patinage artistique.



Photo CBC, Fred Phipps

Toller Cranston et Sara Kawahara, vedettes du spectacle de variétés *Strawberry on Ice*.

Strawberry on Ice est le premier spectacle sur glace utilisant largement un procédé appelé "Ultimate", nouvelle technique vidéo qui permet de produire des effets éblouissants. La musique, sous la direction de Paul Hoffert, passe du son cosmique du synthétiseur électronique à la puissance luxuriante de l'orchestre symphonique.

Ce spectacle excellent, dont la forme ressemble beaucoup à celle d'un ballet, se termine par une finale grandiose: *Les Strawberries*. Tous les patineurs se retrouvent sur scène pour ce qui pourrait être, si elle s'accompagnait de chants, une véritable opérette viennoise.

Toller Cranston

La renommée du patineur Toller Cranston dépasse largement les frontières du Canada. Champion junior du Canada (1964), six fois champion du Canada (1971-1977), médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1976 tenus à Innsbruck (Autriche), il a effectué, l'an passé, une tournée en République populaire de Chine à l'invitation du gouvernement de ce pays.

Cranston est l'initiateur d'un nouveau style de patinage pour les hommes qui se rapproche davantage de la danse. Lors des compétitions il se présente, d'ailleurs, plus en artiste présentant un spectacle qu'en concurrent d'une compétition sportive.

A ses talents de patineur, Toller

Cranston ajoute ceux d'un peintre dont les critiques louent le talent. Son style est, dit-il, celui d'un "symbolisme-mystique". Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, dont une autobiographie qui fut un best-seller au Canada en 1977.

Notons enfin que son premier spectacle, *Dreamweaver*, a gagné la Rose d'or du festival de la télévision de Montreux (Suisse) dans la catégorie des programmes de variétés.

Pour sa contribution remarquable aux arts, le gouverneur général du Canada l'a nommé membre de l'Ordre du Canada, en 1976.

Échange musical franco-québécois

Les directeurs du Studio de musique ancienne de Montréal ont annoncé les grandes lignes d'un échange entre le Studio et l'Institut de musique ancienne de Metz (France), rapporte Gilles Potvin dans *Le Devoir*.

L'échange, qui a déjà fait l'objet d'un protocole d'entente, se fera en trois phases s'échelonnant de l'automne 1982 au printemps 1984, année du dixième anniversaire de la fondation du Studio. Il comprend, principalement, la présentation scénique de deux chefs d'oeuvre du répertoire lyrique du XVII^e siècle: *Orfeo*, de Claudio Monteverdi, et *Euridice*, de Jacopo Peri. La distribution comprendra des artistes français et québécois.

On prévoit que 76 membres du Studio, chanteurs et instrumentistes, se rendront en France en mai et juin 1983 pour y présenter la production d'*Orfeo*, en plus des *Vespro della Beata Vergine* (de Monteverdi également) et d'oeuvres de Biber, Frescobaldi et Luzzaschi. Ces programmes seront ensuite repris à Montréal et dans d'autres villes canadiennes à l'automne 1983.

Quant à *Euridice*, il sera produit par l'Institut de Metz qui viendra le présenter au Canada en 1983-1984. On prévoit que Gustav Leonhardt, le célèbre claveciniste et organiste, dirigera l'oeuvre de Monteverdi et Sergio Vartolo, celle de Peri.

D'autres manifestations, dont des concerts de musique chorale et des récitals d'orgue, se tiendront parallèlement aux représentations lyriques et seront confiées à des organistes de Lorraine et du Québec: Jacques Béraza, Norbert Petri, Jean-Charles Ablitzer, Bernard Lagacé, Réjean Poirier et un troisième Québécois dont le nom sera annoncé plus tard.

Le bras spatial... (suite de la page 2)

trument pour le satellite *Viking*, premier satellite scientifique suédois qui sera placé en orbite en 1984 par la fusée Ariane de l'Agence spatiale européenne. L'UVI (Ultraviolet Imager) fournira une image de la totalité de l'aurore boréale toutes les dix secondes et permettra aux chercheurs d'observer des aurores même en plein jour.

En attendant, des Canadiens collaborent également avec l'Australie et les États-Unis à l'étude d'un nouveau télescope spatial: *Starlab*. Ce télescope serait fixé à une plate-forme spatiale en orbite autour de la Terre et serait braqué sur le système solaire, la Voie lactée et l'espace extragalactique. Son dispositif d'imagerie à grande profondeur de champ dans l'ultraviolet constituerait un complément parfait au grand Télescope spatial que la navette amènera à pied d'oeuvre en 1985.

Nouvelles brèves

Le ministère des Pêches et des Océans a publié un volume de 346 pages intitulé *Les Bases physiologiques de l'écologie du phytoplancton* (Physiological Bases of Phytoplankton Ecology). Ce livre, qui réunit 18 articles de scientifiques de réputation mondiale, traite des principes physiologiques fondamentaux de l'écologie. Parmi les sujets traités, notons la biophysique et la biochimie de la photosynthèse et le métabolisme de l'azote.

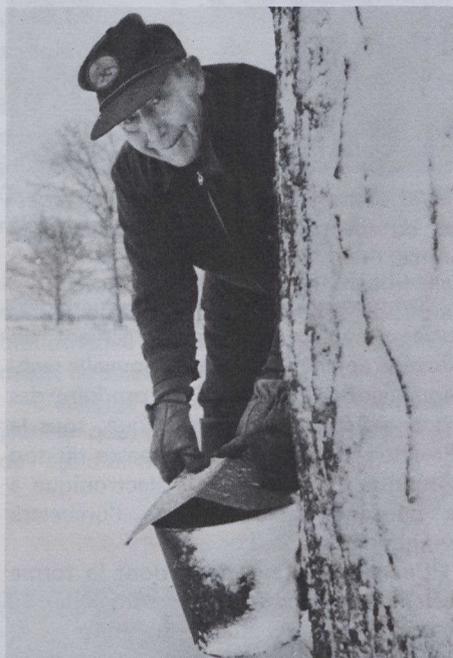
Les Québécois dont les impôts sont retenus à la source, seront vraisemblablement dispensés de remplir leurs formulaires dans un avenir rapproché. L'expérience sera tentée l'an prochain dans la région de Chicoutimi et, si elle s'avère concluante, elle s'étendra à toute la province, a affirmé le ministre du Revenu du Québec. *La Presse*

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a publié une brochure donnant la liste et la description de plus de 1 000 projets, réalisés ou en cours. La brochure couvre la période allant de la création du CRDI, en 1970, jusqu'à 1981.

Brian Pockar, de Calgary, a gagné une médaille de bronze lors des Championnats du monde de patinage artistique qui se sont tenus à Copenhague (Danemark). Un autre Canadien, Brian Orser, a terminé quatrième au classement général, et troisième en style libre. Chez les femmes, Kay Thompson, de Toronto, a terminé sixième.

Les candidats du Parti libéral ont remporté les deux élections partielles qui se sont tenues le 5 avril au Québec. M. Réjan Doyon, avocat, a obtenu 12 681 votes, soit 52 p. cent des voix dans la circonscription de Louis-Hébert, tandis que M. Germain Leduc, notaire, en obtenait 16 728 dans Saint-Laurent, ce qui représente 79 p. cent des suffrages.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé, le mois dernier, qu'on avait affecté des crédits additionnels de \$20 millions au Programme de travail partagé du gouvernement fédéral, lancé au début de l'année avec un budget de \$10 millions, pour éviter des licenciements



M. Billy Bates, qui entaille des érables depuis 1927, vérifie un seau de sirop dans son érablière située près d'Ottawa. De la mi-mars à la mi-avril, des milliers de Canadiens se rendent dans les érablières pour goûter la sève sucrée qui sort de l'érable à cette époque de l'année.

ments temporaires. Au 2 mars, le programme avait permis d'éviter 4 271 licenciements et plus de \$11 millions étaient déjà engagés.

En 1981, le total des conserves de betteraves en boîte par les conditionneurs canadiens était de 5 782 tonnes.

En 1980, les revenus des 243 établissements oeuvrant dans le secteur privé et s'occupant principalement de production de films cinématographiques ont totalisé \$75 millions. Les 45 établissements qui s'occupaient principalement de la production de bandes vidéo ont gagné \$48,9 millions et les 63 établissements exploi-

tant des laboratoires de films cinématographiques et de service de production ont recueilli \$50 millions. Les salaires et traitements versés par ces établissements à leurs 2 007 employés ont totalisé \$34,4 millions. (*Statistique Canada*)

Le gouvernement fédéral a consenti à la Commission d'énergie du Nord canadien un prêt qui pourrait atteindre \$58 millions pour la construction de l'unité n° 4 de Whitehorse, comprenant une turbine et une génératrice d'une puissance de 20 MW. Cette mise de fonds importante permettra, à long terme, d'améliorer l'approvisionnement en énergie et de stabiliser les prix en ce domaine, assurant ainsi au Yukon une base pour la prochaine étape de son expansion économique.

Les données préliminaires sur les effectifs à plein temps, pour 1981-1982, des programmes postsecondaires des collèges communautaires indiquent une augmentation de 5,5 p. cent par rapport à 1980-1981. Les effectifs des programmes professionnels se sont accrus de 5 p. cent tandis que les programmes de passage à l'Université ont enregistré une hausse de 7 p. cent. Toutes les provinces ont enregistré une croissance des effectifs, bien que cette augmentation ait été très faible au Nouveau-Brunswick. Par contre, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont connu de fortes augmentations en pourcentage de leurs effectifs dans le cadre des programmes professionnels (11,5 p. cent et 8 p. cent respectivement). La plus forte croissance absolue pour ce genre de programme a été enregistrée en Ontario (4 800). Pour les programmes de passage à l'Université, la plus forte augmentation en pourcentage a été enregistrée en Alberta (11 p. cent) et la plus forte croissance absolue, au Québec (4 800).

Lynn Ball, *The Citizen*

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304